

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, lundi 4 août 2014 à 20h00. A laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

7 citoyens assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201408-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

201408-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2014

Il est proposé par monsieur Marius Coté
et appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **Club sportif des Murailles :** Remerciement
- **MRC Rimouski-Neigette :** Avis de conformité : règlements d'urbanisme
- **MRC Rimouski-Neigette :** Avis de non-conformité : règlements d'urbanisme
- **Roger D'Astous :** Remerciement
- **MDDELCC :** 69 Chemin de la mer Est : Acceptation de l'échéancier

201408-003 H. FRANCOEUR ET D. LAROCQUE : Réaction changement de # civique de SF/m

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
de demander au directeur général de répondre aux questions posées dans la lettre.

201408-004 SHQ : Budget révisé

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
d'accepter la modification du 11 juillet 2014 au budget de l'OMH de St-Fabien.

201408-005 OMH : Paiement participation de la Municipalité

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
de faire les paiements en 2 parties soit en janvier et en juin selon le budget soumis à l'automne précédent et de déboursier la différence lorsque les états financiers vérifiés seront reçus.

FRANÇOIS LACASSE : Clôture brisée

Le point est reporté à une prochaine séance.

RENÉE-JEANNE PELLETIER : Dommage terrain et borne

Le point est reporté à une prochaine séance.

201408-006 ADMQ : Colloque 2014

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur général à assister au colloque 2014 de la zone 12 de l'ADMQ à Sainte-Paule au montant de 75\$ pour l'inscription et de lui rembourser les frais de déplacement.

AFFAIRES COURANTES**201408-007 DÉCÈS MAIRESSE LA PRAIRIE : Sympathie**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'envoyer à la famille les condoléances des membres du conseil municipal de Saint-Fabien pour le
décès accidentel de madame Lucie F. Roussel, mairesse de La Prairie.

201408-008 MAIRE SUPPLÉANT : Août, septembre, octobre 2014 : Dolorès Bouchard

il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
de désigner madame Dolorès Bouchard comme maire suppléant jusqu'à la séance ordinaire de
novembre 2014.

201408-009 VIEUX THÉÂTRE : Représentant municipal

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité
de demander à la corporation du Vieux théâtre de Saint-Fabien de convoquer le représentant
municipal, monsieur Marius Coté, lors des réunions du conseil d'administration lorsqu'il y a des
points à l'ordre du jour impliquant la municipalité de Saint-Fabien et lors de l'assemblée générale
annuelle.

201408-010 12^E ET 13^E AVENUE : Configuration

il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de confirmer à monsieur François Beauchesne la configuration de la 12^e et de la 13^e avenue selon la
résolution 201405-104 voté et de demander si celui-ci est prêt à échanger les terrains selon le plan
soumis en gardant les emplacements de la 12^e et de la 13^e avenue montant vers le sud.

201408-011 MRC Rimouski-Neigette: Répartition des parts dans le projet éolien communautaire

CONSIDÉRANT qu'un projet de parc éolien communautaire bas-laurentien est
actuellement en cours de discussion en partenariat avec les 8
municipalités régionales de comté du Bas-Saint-Laurent et la
nation Malécite-de-Viger;

CONSIDÉRANT que la MRC de Rimouski-Neigette a, lors de la séance ordinaire du
conseil des maires du 12 février 2014, annoncé son intention
d'exploiter une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un
parc éolien dans le cadre du projet communautaire bas-laurentien;

CONSIDÉRANT que les municipalités du territoire de la MRC avaient jusqu'au 31
mars 2014 pour se retirer des délibérations portant sur l'exercice de
la compétence prévue à l'article 111 de la *Loi sur les compétences
municipales* (L.R.Q. c. C-47.1) relative à l'exploitation d'une
entreprise de production d'électricité, le tout conformément au
Règlement 1-14 adopté par la MRC;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Fabien n'a pas exercé son droit de
retrait et a ainsi manifesté son intention d'aller plus loin dans le
processus;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Fabien accepte que :

- la répartition des parts dans le projet éolien communautaire bas-laurentien pour la MRC de Rimouski-Neigette se fasse de la façon suivante et que toute quote-part éventuelle devant servir à combler un déficit lié à l'exploitation du parc éolien sera répartie sur cette base:

Esprit-Saint	1,923 %	Saint-Fabien	7,526 %
La Trinité-des-Monts	1,942 %	Saint-Marcellin	2,866 %
Rimouski	62,778 %	Saint-Narcisse-de-Rimouski	4,810 %
Saint-Anaclet-de-Lessard	11,765 %	Saint-Valérien	3,737 %
Saint-Eugène-de-Ladrière	2,654 %		

- la distribution des excédents ou des profits liés à l'exploitation du parc éolien se fasse en proportion de la répartition des parts dans le projet (point 1), moins une ponction égale

pour chaque municipalité de 0,277 % des profits totaux, en guise de contribution à un fonds MRC (2,5 % divisé en 9).

COMITÉ DE LA MER

201408-012 NUMÉRO CIVIQUE : Changement

CONSIDÉRANT la responsabilité de la municipalité de Saint-Fabien eu égard à une réforme des numéros civiques sur l'ensemble du territoire de Saint-Fabien-sur-Mer;

CONSIDÉRANT que cette mesure était devenue nécessaire pour assurer la sécurité de ses citoyenNEs, particulièrement en ce qui concerne les interventions d'urgence, entre autres, les ambulanciers, pompiers policiers, etc.;

CONSIDÉRANT la nécessité de consulter les personnes concernées par l'ajout de **toute nouvelle** rue et **nouveau** chemin;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay appuyé de monsieur Marius Coté et résolu à l'unanimité

d'approuver les recommandations du comité ad hoc mandaté pour préparer le projet;

de transmettre cette information aux citoyenNEs concernéEs;

d'en informer le maître poste de Saint-Fabien pour que les démarches officielles et légales soient faites en vue d'informer la MRC de Rimouski-Neigette de ces modifications.

ECONOMIE

Aucun point traité lors de cette séance

FAMILLES ET AINÉS

Aucun point traité lors de cette séance

INCENDIE

201408-013 RADIO : Changement d'antenne : 342,50\$

Il est proposé par monsieur Marius Coté appuyé par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité

d'autoriser électronique Mercier à changer les antennes des véhicules de pompier au montant de 342,50\$.

201408-014 ACHAT : Casques

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay appuyé par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité

d'acheter 8 casques de pompiers jaunes chez l'Arsenal au montant de 1931.58\$ taxes incluses.

LOISIRS

201408-015 TRANSFERT : Charles Bellavance

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay appuyé par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité

que suite à une demande des loisirs Saint-Fabien, la municipalité de Saint-Fabien accepte de prendre en charge le poste de régisseur d'aréna et animateur à la vie communautaire à compter du 1^{er} septembre 2014. Le directeur général devra réaliser un contrat de travail avec des tâches et objectifs précis qui devront être réalisés par le régisseur et le contrat devra être signé avant le 1^{er} septembre 2014. Le titulaire du poste sera éligible aux avantages des employés municipaux après 3 mois de service continu.

201408-016 CONDENSEUR : Toit

Il est proposé par monsieur Alain Jean appuyé par madame Julie Viel et résolu à l'unanimité

de demander des soumissions à des entrepreneurs de la région pour la construction d'un toit pour les condenseurs.

201408-017 DESTINATION BIC / ST-FABIEN: Subvention : employé 2014

Il est proposé par monsieur Marius Coté appuyé par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité

de payer le salaire minimum plus les retenues d'employeur, pour 12 semaines de 35 heures à la Corporation Destination Bic/St-Fabien pour subventionner le salaire de Vincent Fournier, résident de Saint-Fabien.

TRAVAUX PUBLICS**201408-018 CAMION : Réparation : Sablage au jet de sable**

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
de faire faire le sablage par jet du camion inter 2006 pour que nos employés puissent le repeindre.

201408-019 LIGNE DE RUE : Dura-Ligne

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
de donner le contrat de peinture des ligne de la 1ere rue, de la 7^e et 8^e avenue et de la route Ladrière
à la compagnie Dura-Ligne.

URBANISME

Aucun point traité lors de cette séance

201408-020 ADOPTION DES COMPTES DE JUILLET 2014

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de juillet 2014 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19
au montant de 80 883.60\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques 4011 à
4034.

DIVERS**201408-021 GOUTTIERES : Mandat**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
de donner le mandat à monsieur Steeven Boucher de faire la vérification des résidences et d'avertir
les propriétaires de celles qui n'applique pas le Règlement No. 474 - Règlement eaux pluviales.

PÉRIODES DE QUESTIONS**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de St-Fabien
dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussignée, Madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma
signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

201408-022 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h31.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

